

Tricastin : après la fuite de tritium, Next-up met la pression

HELENE AMIRAUX

30/10/2013

L'organisation anti-nucléaire Next-up annonce qu'une requête de référé va être déposée aujourd'hui auprès du Tribunal de Grande Instance de Valence.

Le but : faire pression sur l'Autorité de Sûreté Nucléaire.

Depuis plusieurs mois, la centrale nucléaire de Tricastin (commune de Saint-Paul-Trois Châteaux), exploitée par EDF et dont les anti-nucléaires et Europe-Ecologie les Verts demandent la fermeture, est à nouveau au centre de la polémique. En raison d'une fuite de tritium (isotope radioactif de l'hydrogène), repérée depuis le 8 juillet 2013, à l'intérieur de l'enceinte géothermique de la centrale, au droit des réacteurs 2 et 3 dans le canal du Rhône Donzère-Mondragon, repérée depuis le 8 juillet. Fuite confirmée le 12 septembre dernier par l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) mais dont l'origine reste inconnue.



La centrale du Tricastin est au centre de la polémique. (MIKAEL ANISSET)

L'ASN avait fixé ses règles

Dans sa décision, l'ASN, le gendarme du nucléaire avait alors demandé à EDF *"de mettre en place dans les meilleurs délais une surveillance renforcée des eaux souterraines et superficielles à l'intérieur et à l'extérieur de l'enceinte géotechnique de la centrale"*, et dans un délai de 15 jours à compter de la notification de transmettre une *"modélisation de la propagation du tritium"*. Enfin dans un délai d'une semaine de fournir *"la liste des équipements identifiés comme pouvant être à l'origine de la présence anormale de tritium"*.

Recours en référé

Ne voyant toujours rien venir de l'exploitant comme l'exige la loi relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire, et après une mise en demeure (par une sommation interpellative du 17 octobre 2013) exigeant par voie d'huissier que l'ASN informe la population, l'organisation anti-nucléaire Next-up drômoise, a décidé de frapper plus fort.

Forte d'analyses d'eau révélant la présence de tritium non naturel dans la nappe phréatique du Tricastin, Next up annonce qu'une *"requête de référé va être déposée aujourd'hui auprès du Tribunal de Grande Instance de Valence afin d'obtenir du juge un référé pour contraindre l'ASN à apporter une réponse à la sommation"*, explique son président Serge Sargentini.

Le 7 novembre prochain, aura lieu un vaste exercice national de crise nucléaire organisée au Tricastin.